

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Année scolaire 2017/2018

> Pour les enfants déjà scolarisés, document à remettre avant le lundi 3 juillet 2017 aux enseignants.

> Pour les nouveaux inscrits document à déposer ou à envoyer avant le lundi 3 juillet 2017 à :

Mairie - 45 boulevard de l'Hôtel de Ville - 87500 Saint-Yrieix

**ÉCOLE MATERNELLE
JULES-FERRY**

Photo de l'enfant

ÉCOLE FRÉQUENTÉE EN 2017 / 2018 CLASSE 2017 / 2018+.....

...

NOM : PRÉNOM :

F M NÉ(E) LE À

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

RESPONSABLES LÉGAUX

MÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

.....

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire

régime agricole

autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

PÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

.....

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire

régime agricole

autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

Autre responsable légal

Organisme Autorité parentale oui non

Fonction Personne référente

Lien avec l'enfant

Email

Adresse

.....

Tel domicile Tel professionnel

Portable

Adresse de facturation

Père

Mère

Autre

RESPONSABLES DÉSIGNÉS

Personnes habilitées à récupérer l'enfant en cas d'absence des parents :

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Personne à prévenir en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :

Nom.....Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tel domicile Portable

Une autorisation parentale écrite doit être fournie (de manière ponctuelle ou pour l'année scolaire) dans le cas où :

- > l'enfant est récupéré par une tierce personne, laquelle doit présenter un double de l'autorisation et une pièce d'identité
- > l'enfant est autorisé à quitter seul l'école (CM1-CM2)
- > Attention, les enfants de CP, CE1, CE2 ne sont pas autorisés à quitter seuls l'établissement à la fin des ateliers périscolaires.

**DÈS QU'UN ENFANT QUITTE LA STRUCTURE,
IL N'EST PLUS PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE**

RESTAURANT SCOLAIRE

Pause méridienne : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h15 à 13h45

Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire OUI NON OCCASIONNELLEMENT

Pour régime ou problème particulier, merci de vous référer à la fiche sanitaire page 6.

GARDERIE

Horaires : le matin de 7h30 à 8h35 – le soir de 16h30 à 18h30

Votre enfant fréquentera la garderie régulièrement occasionnellement

LE MERCREDI

| | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Votre enfant fréquentera la garderie de 7h30 à 8h35 | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Votre enfant fréquentera la garderie (gratuite) de 12h à 12h30 | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire de l'école Jules-Ferry et partira à 13h | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire et fréquentera l'ALSH* l'après-midi | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Pour les enfants à partir de 3 ans révolus, l'accueil de loisirs sans hébergement se tiendra au groupe scolaire Jules-Ferry. Pour les enfants de l'école Maurice-Ravel, un service de transport de sera assuré vers l'école Ferry.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Votre enfant utilisera les transports scolaires oui non

| MATIN | MIDI | SOIR |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> LUNDI | | <input type="checkbox"/> LUNDI |
| <input type="checkbox"/> MARDI | | <input type="checkbox"/> MARDI |
| <input type="checkbox"/> MERCREDI | <input type="checkbox"/> MERCREDI | |
| <input type="checkbox"/> JEUDI | | <input type="checkbox"/> JEUDI |
| <input type="checkbox"/> VENDREDI | | <input type="checkbox"/> VENDREDI |

**> POUR LES ENFANTS DE TOUTE PETITE SECTION ET DE PETITE SECTION,
IL N'Y AURA PAS D'ATELIERS.**

FICHE D'INSCRIPTION AUX T.A.P.

A la fin de la classe (à 15h30 les lundi, mardi et jeudi – à 15h15 le vendredi), mon fils/ma fille,

NOM : PRÉNOM :

CLASSE :

- 1 – Ne participera pas aux T.A.P. et je viendrai le (la) chercher à la fin de la classe.
- 2 – Participera aux T.A.P.
- 3 - J'indique les jours où je viendrai systématiquement chercher mon enfant à la fin de la classe
- lundi mardi jeudi vendredi

Pour information, l'atelier temps libre propose des activités diverses et variées, la possibilité de se reposer, de jouer seul ou en groupe...

POURQUOI DES ACTIVITÉS EN MATERNELLE ?

- > **Bouger et être en pleine forme** : petits jeux sportifs et collectifs, motricité
- > **S'initier à la pratique d'activités artistiques** : danses, ateliers créatifs...
- > **Se détendre** : relaxer, écouter (des histoires, de la musique...), laisser place à son imagination
- > **Découvrir** : les richesses locales de manière ludique, les joies du jardinage.

Tout au long de l'année, votre enfant participera aux animations proposées dans le tableau ci-joint.
Les groupes seront constitués par tranche d'âge et par période.
Un roulement sera donc mis en place afin que chacun puisse profiter des différentes activités.
Un planning vous sera communiqué au moment de la rentrée scolaire.

AUTORISATION PARENTALE DE PUBLICATION DE L'IMAGE ACCORDÉE POUR UN MINEUR

DROIT À L'IMAGE

Des photos des enfants sont prises dans le cadre des activités proposées sur les TAP, sauf avis contraire de votre part (courrier à joindre au présent dossier), elles pourront être utilisées comme supports d'activité, de communication ou pour tout autres projets liés aux temps périscolaires (bulletin municipal, presse, affichage, site internet de la ville...).

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier et certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENFANT

Chaque enfant inscrit à un T.A.P. doit obligatoirement **être couvert par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident (scolaire pour l'école) et extrascolaire** (fournir une attestation de votre assureur – *en l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité*).

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels pour les éventuels dommages subis par vos enfants suite à un accident survenu dans le cadre des ateliers périscolaires.

Conformément aux articles 227-5 et 227-4 du code de l'action sociale et des familles.

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur),
responsable légal de l'enfant :

> reconnaît être couvert par une police d'assurance garantissant ma responsabilité civile ainsi que la responsabilité personnelle de mon enfant confié aux différents services,

> certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT !

Dossier d'inscription à remettre avant le lundi 3 juillet 2017

> **Horaires rentrée septembre 2017**

- T.A.P lundi - mardi - jeudi : 15h30 - 16h30
- T.A.P vendredi : 15h15 - 16h30

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de :

> **Ecole Jules-Ferry**

- **Florence PEYLET**, Directrice des TAP
Service jeunesse et sports
Contact : 05 55 08 88 53 / 06 45 74 06 46 / f-peylet@saint-yrieix.fr
- **Juliette FAROUT**, directrice adjointe des TAP
- **Laure AUTHIER**
Service des affaires scolaires
Contact : 05 55 08 88 61 / l-authier@saint-yrieix.fr

> **Ecole Maurice-Ravel**

- **Nathalie DUBOIS - TORRALBA**
Service Accueil de Loisirs, Directrice des TAP
Contact : 05 55 08 88 46 / n-dubois@saint-yrieix.fr
- **Maëlle ROBERT**, directrice adjointe des TAP
- **Marie-Pierre BARRIÈRE**
Service des affaires scolaires, référente
Contact : 05 55 08 88 64 / mp-barriere@saint-yrieix.fr

Le formulaire pourra également être téléchargé au format pdf sur le site internet de la Ville de Saint-Yrieix :

www.saint-yrieix.fr

Pour une meilleure gestion des activités, merci de remplir rigoureusement ce questionnaire.

ATTENTION !

Passé la date du 3 juillet 2017, nous ne pourrons garantir la validation des choix de votre enfant.
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte et vous sera retourné pour une mise à jour.

Dans le cadre des T.A.P., la commune propose **gratuitement** à vos enfants différentes activités sportives, culturelles ou artistiques. Le déroulement des activités s'effectuera de vacances scolaires à vacances scolaires selon le découpage suivant :

- **Période 1** = Rentrée scolaire / Vacances de Toussaint
- **Période 2** = Vacances de Toussaint / Vacances de Noël
- **Période 3** = Vacances de Noël / Vacances de Février
- **Période 4** = Vacances de Février / Vacances de Printemps
- **Période 5** = Vacances de Printemps / Vacances d'été

Ces activités seront encadrées par du personnel municipal et intercommunal qualifié et/ou des bénévoles.

Elles se dérouleront :

- de 15h30 à 16h30, les lundi, mardi et jeudi,
- de 15h15 à 16h30, le vendredi,

Chaque enfant inscrit à un T.A.P. doit obligatoirement **être couvert par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident et extrascolaire de ses parents** (fournir une attestation de votre assureur – en l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité).

Si vous êtes amené à récupérer votre enfant exceptionnellement à 15h30 alors qu'il participe à un atelier, merci de bien vouloir vous rendre auprès de l'intervenant afin de remplir une décharge de responsabilité.

1 – Consultez le planning des activités proposées (*document ci-joint*).

2 – Ramenez la fiche d'inscription dûment complétée à l'enseignant de votre enfant et accompagnée des justificatifs demandés **avant le 3 juillet 2017**.

3 – **Une fiche récapitulative vous sera remise**, confirmant l'inscription de votre enfant aux T.A.P. Elle indiquera le nom et la nature des T.A.P., les jours et la période de participation de votre enfant.

Conservez-la précieusement ! Il serait souhaitable que cette fiche soit collée dans le cahier de liaison de votre enfant.

Pour tout enfant perturbant l'activité, un code de bonne conduite est mis en place.

Pour des raisons de sécurité et par respect, il est impératif de signaler toute absence à l'intervenant.

A la fin des T.A.P. à 16h30, les enfants sont :

- soit récupérés par leur famille dans leur classe,
- soit pris en charge par les transports scolaires (s'ils sont inscrits),
- soit conduits en garderie (service payant).

ECOLE MATERNELLE JULES-FERRY - 2017-2018

| JOURS | ATELIERS | INTERVENANTS | CLASSES | EFFECTIFS | PÉRIODES |
|----------|------------------------------------|---|--------------------------------|-----------|--|
| LUNDI | ATELIER CRÉATIF | CORINNE BRONDEAU BAFA CLARISSE ARNAUD BAFA | Moyens - grands | 10 6 | 1 - 2 - 3 - 5 4 (seulement C.Arnaud) |
| | JEUX PRÉ SPORTIF | PATRICIA MONNERON - BAFA | Moyens - grands | 8 | 2 à 5 |
| | JEUX DE SOCIÉTÉ | DOMINIQUE LAGUENY - CAP Petite enfance | Moyens - grands | 8 | 1 à 5 |
| | SIESTE | PATRICIA MONNERON - BAFA LAÏLA NADER | Toute petite et petite section | | 1 2 à 5 |
| MARDI | JEUX PRÉ SPORTIF | PATRICIA MONNERON BAFA | Moyens - grands | 8 | 2 - 3 |
| | ATELIER CRÉATIF | CORINNE BRONDEAU - BAFA & CLARISSE ARNAUD | Moyens - grands | 10 | 1 - 2 - 3 - 4 - 5 |
| | SIESTE | PATRICIA MONNERON - BAFA LAÏLA NADER | Toute petite et petite section | | 1 2 à 5 |
| | VOYAGE EN PAYS ARÉDIEN | ZOÉ DARSY - Assistante de conservation du patrimoine | Grande section | 8 | 2 |
| | BIBLIOTHÈQUE - CONTES ET HISTOIRES | NICOLE DEXET-NORMAND - Bibliothécaire FRANÇOISE LAFONT - Agent administratif | Moyens - grands | 10 | 2 - 4 3 - 5 |
| | JEUX DE SOCIÉTÉ | DOMINIQUE LAGUENY - CAP Petite enfance | Moyens - grands | 8 | 1 - 2 - 4 - 5 |
| JEUDI | JEUX PRÉ SPORTIF | PATRICIA MONNERON - BAFA | Moyens - grands | 8 | 2 - 3 - 5 |
| | ATELIER CRÉATIF | CORINNE BRONDEAU BAFA CLARISSE ARNAUD BAFA | Moyens - grands | 10 | 1 - 2 - 3 - 4 - 5 |
| | JEUX DE SOCIÉTÉ | DOMINIQUE LAGUENY - CAP Petite enfance | Moyens - grands | 8 | 1 à 5 |
| | SIESTE | PATRICIA MONNERON - BAFA LAÏLA NADER | Toute petite et petite section | | 1 2 - 3 - 4 - 5 |
| VENDREDI | JEU PRÉ SPORTIF | PATRICIA MONNERON - BAFA | Moyens - grands | 8 | 2 - 3 - 4 - 5 |
| | ATELIER CRÉATIF | CORINNE BRONDEAU BAFA CLARISSE ARNAUD BAFA | Moyens - grands | 10 | 1 - 2 - 3 - 5 |
| | JEUX DE SOCIÉTÉ | DOMINIQUE LAGUENY - CAP Petite enfance | Moyens - grands | 8 | 1 à 5 |
| | SIESTE | PATRICIA MONNERON - BAFA LAÏLA NADER | Toute petite et petite section | | 1 2 - 3 - 4 - 5 |
| | MUSIQUE | SOPHIE JAMIN Dumiste | Moyens - grands | 8 | 3 - 4 - 5 |

La ludothèque viendra les mardis en période 1 et 2 une fois par mois.